

COMMUNIQUÉ : AQTIS – ARRQ – SARTEC – UDA

## **Achat d’Astral par BCE**

### **Les artistes et artisans exigent l’imposition de conditions strictes par le CRTC**

Montréal, le 13 septembre 2012 - Dans un mémoire conjoint qui sera déposé demain, les associations représentant les artistes et artisans, l’AQTIS, l’ARRQ, la SARTEC et l’UDA demanderont au CRTC d’imposer des conditions visant à reconnaître le caractère distinctif de notre télévision et à assurer des investissements dans la production d’œuvres originales francophones.

Pour les associations, l’acquisition d’Astral par BCE constituerait une transaction majeure pour le système de radiodiffusion francophone. Dans ce contexte, elles demandent au CRTC d’imposer des conditions d’approbation précises. Ainsi, la valeur totale de la transaction réelle devra être augmentée substantiellement et les bénéfices tangibles qui en découlent devront être consacrés majoritairement à la production originale de langue française et être visibles à l’écran. De plus, des garanties formelles devront être données que la prise des décisions de programmation et de production de langue française se fera à Montréal.

Les associations s’inquiètent, comme plusieurs intervenants, de l’impact de la transaction sur l’équilibre de notre système de radiodiffusion. Avec l’ensemble de ses services anglais et français, BCE pourrait se prononcer avec un poids impressionnant sur des questions d’ordre pancanadien et, dans bien des cas, les règles qui en résulteraient s’appliqueraient également au marché francophone.

Au-delà des avantages tangibles, des questions cruciales demeurent en cause telles que la diversité des voix, l’accès aux œuvres nationales, la saine concurrence entre les entreprises de radiodiffusion et le caractère asymétrique des secteurs anglophone et francophone. Il incombera également au CRTC d’établir un cadre réglementaire suffisant pour éviter toute pratique abusive.

À défaut de respecter l’ensemble de ces conditions, les associations jugeront cette transaction inacceptable.

-30-

#### Renseignements :

AQTIS : Catherine Escojido, 514 927-8807, [cescojido@aqtis.qc.ca](mailto:cescojido@aqtis.qc.ca)

ARRQ : Romy Belzile Maguire, 514 842-7373, poste 223, [communications@arrq.qc.ca](mailto:communications@arrq.qc.ca)

SARTEC : Manon Gagnon, 514 214-0124, [mgagnon@sartec.qc.ca](mailto:mgagnon@sartec.qc.ca)

UDA : Ariane Baillie-Gendron, 514 288-7150, poste 1146, [abaille@uda.ca](mailto:abaille@uda.ca)